

FIREROCK

Panneau rigide mono densité revêtu d'une feuille d'aluminium.

■ **le + produit** : protection des murs d'adossement, résistance à la température.



APPLICATION

■ **principale** :
Isoler les cheminées

■ **performances**
et mise en œuvre : p 112 - 113

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

	Performances
Réaction au feu (Euroclasse)	A1
Masse volumique nominale (kg/m ³)	80

CONDITIONNEMENT

Dimensions L x l x e (mm)	Nombre de panneaux/colis	Nombre de m ² /colis	Nombre de m ² /palette
1000 x 600 x 30	10	6	48,00
1000 x 600 x 40	10	6	36,00

COLLE HAUTE TEMPÉRATURE PRÊTE À L'EMPLOI

- Pour le collage des panneaux isolants FIREROCK
- Résistance au feu jusqu'à 10 heures (R.E. n°01-F-230)

Conditionnement	Nombre de seaux/palette	Nombre de kg/palette
Seau de 10 kg	60	600

ADHÉSIF ALUMINIUM HAUTE TEMPÉRATURE

- Pour le jointoiment des panneaux isolants FIREROCK
- Résistance au feu jusqu'à 10 heures (R.E. n°01-F-230)

Conditionnement	Dimensions	Nombre de rouleaux/carton
Rouleau	50 mm x 15 ml	16



MISE EN ŒUVRE

Précautions : nous vous recommandons de lire le DTU 24.2 et les instructions de montages de l'insert ou appareil de chauffage fournies par le fabricant.

La mise en œuvre est **confiée à un professionnel qualifié dans le domaine de la fumisterie-âtrerie.**

Le FIREROCK n'est pas destiné à l'isolation intérieure du cœur et du contre-cœur d'une cheminée à foyer ouvert.

Dans le cadre de la réalisation d'une cheminée à foyer ouvert, le FIREROCK est utilisé conformément aux préconisations du DTU 24.2 pour :

- l'isolation de la face intérieure du parement de la hotte à condition que celle-ci comporte un avaloir et que les flammes ne puissent atteindre l'isolant.
- l'isolation de la face intérieure du fronton (ou retombée) en brique ou en béton.
- l'isolation de la face intérieure de la poutre (ou chevêtre) bois.

Dans le cadre de la réalisation d'un insert ou appareil de chauffage, le FIREROCK est utilisé conformément aux préconisations du DTU 24.2 et de celle du fabricant pour :

- l'isolation du mur d'adossement
- l'isolation du contre-cœur (ou joue)
- la protection de la poutre (ou chevêtre) bois
- l'isolation de la hotte

